



**La Ville de La Teste de Buch
Bassin d'Arcachon
Région Nouvelle Aquitaine**

*Commune touristique de 26 000 habitants, surclassée 40 à 80 000 habitants,
ayant un effectif de 650 agents,*

*Ville la plus importante et principal pôle économique du Bassin d'Arcachon
Centre-ville dynamique*

26 000 hectares, patrimoine naturel exceptionnel

*(Dune du Pilat, banc d'Arguin, île aux oiseaux et ses cabanes tchanquées,
25 km de plages océanes, lac de Cazaux)*

**Recrute son/sa
Instructeur(trice)**

(Cadres d'emplois Rédacteur/ Technicien/ Adjoint Administratif)

Assure le conseil du public et l'instruction des demandes d'autorisations en matière d'urbanisme au regard des règles d'occupation des sols au sens du code de l'urbanisme et du Plan Local d'Urbanisme.

QUELLES SERONT VOS MISSIONS ?

- Assurez le suivi et l'instruction des autorisations d'urbanisme : certificats d'urbanisme, déclarations préalables du dépôt à l'arrêté de décision.
- Accompagnez les pétitionnaires, les porteurs de projets avant le dépôt des dossiers d'urbanisme ;
- Assure à tour de rôle un accueil physique et téléphonique liés aux renseignements d'urbanisme
- Assurer la transmission au service de l'Etat des dossiers complets liés à la délivrance des actes et classer régulièrement (numérique et papier) les dossiers et toutes les pièces afférentes.

QUI ÊTES VOUS ?

- Expérience similaire exigée ou formation supérieure dans le domaine de l'urbanisme
- Savoir lire et analyser tous les types de plans et documents d'urbanisme, PLU, plans de construction, cadastre ;
- Respecter les délais réglementaires et être rigoureuse dans la gestion des autorisations du droit des sols ;
- Maîtriser les logiciels de bureautique, la connaissance du logiciel métier OXALIS et SIG serait un plus
- Etre capable de travailler en équipe ;
- Avoir une capacité d'analyse et de synthèse.

QUELLES SONT LES CONDITIONS ET AVANTAGES PRINCIPAUX ?

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année (sous conditions) ;
- Action sociale + Chèques vacances ;
- Participation de l'employeur aux cotisations de mutuelle santé et de prévoyance labellisées ;
- Lieu de travail : La Teste de Buch
-

COMMENT POSTULER ?

Envoyez vos CV et lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Maire **avant le 10/03/2021 à 17h00 dernier délai** :

- Par courrier à Monsieur le Maire – Hôtel de Ville – BP 50105 – 33164 LA TESTE DE BUCH Cedex
- Par mail à drh@latestedebuch.fr

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Cette annonce respecte la procédure de recrutement définie par le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels.